



CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

DIRECTION GÉNÉRALE

B.P. 1588 DOUALA
TEL :2 33 43 67 67 FAX :2 33 43 70 17
www.cncc.cm

CAMEROON NATIONAL SHIPPERS' COUNCIL

HEAD OFFICE

P O BOX. 1588 DOUALA
TEL :233 43 67 67 FAX :2 33 43 70 17
info@cncc.cm

Réf : 10645 L 2025

**ADDITIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°006/AONO/CNCC/CCCM-AG/CIPM/2025 DU 24/07/2025
POUR L'ACQUISITION DE SIX (06) VEHICULES POUR LE COMPTE DU
CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC), EN
PROCEDURE D'URGENCE**

1. Objet de l'additif à l'Avis d'Appel d'Offres :

Le présent additif a pour objet la modification de la date de remise et d'ouverture des plis.

A cet égard ;

AU LIEU DE :

12. Remise des offres

Le mode de soumission est HORS LIGNE UNIQUEMENT

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun, Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17**, au plus tard le **26/08/2025 à 12h00**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNCC/CCCM-AG/CIPM/2025 DU 24/07/2025

**POUR L'ACQUISITION DE SIX (06) VEHICULES POUR LE COMPTE DU CONSEIL
NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC), EN PROCEDURE
D'URGENCE**

“ A N’OUVRIR QU’EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

14. Ouverture des plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.**

Elle aura lieu le **26/08/2025 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du CNCC, dans la Salle de réunion de l'immeuble siège du CNCC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture de la séance de dépouillement se fera au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres

LIRE PLUS TOT :

12. Remise des offres

Le mode de soumission est HORS LIGNE UNIQUEMENT

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun, Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17**, au plus tard le **02/09/2025 à 12h00**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/CNCC/CCCM-AG/CIPM/2025 DU 24/07/2025

POUR L'ACQUISITION DE SIX (06) VEHICULES POUR LE COMPTE DU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC), EN PROCEDURE D'URGENCE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

14. Ouverture des plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants **dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.**

Elle aura lieu le **02/09/2025 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du CNCC, dans la Salle de réunion de l'immeuble siège du CNCC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de regroupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture de la séance de dépouillement se fera au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres

Le reste est sans changement.

Ampliations :

- JDM/ARMP
- MINMAP
- Président CIPM/CNCC
- ARCHIVES
- AFFICHAGE



Douala le 25 Août 2025

Le Directeur Général

MBAPPE PENDA Auguste